



Projet pédagogique du centre de loisirs éducatif Fournès



Table des matières

I. Le contexte du centre de loisirs éducatif	4
A. L'organisateur	4
B. La situation initiale	4
C. Le responsable du centre de loisirs	5
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques	6
A. Les intentions éducatives	6
B. Les objectifs pédagogiques	6
C. Des actions pédagogiques	6
D. Le programme d'animation	6
III. Les moyens	8
A. Les moyens humains	8
B. Les moyens financiers	9
C. Les moyens matériels	10
IV. Le projet de fonctionnement	10
A. La structuration du temps et du groupe : la journée type	10
B. Structuration de l'Espace	14
C. Modalités de vie	14
V. Evaluation du projet	16

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les enfants et les jeunes.

Il est spécifique à un accueil (ici pour l'ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement) .

Il définit les conditions de fonctionnement.

Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner un sens aux activités, aux axes pédagogiques et aux actes de la vie quotidienne.

Il aide à construire des démarches pédagogiques.

Il permet de stimuler la créativité et l'imagination.

Qui l'élabore ?

Il peut être élaborer par le directeur, les animateurs, les intervenants, les parents et les différents partenariats.

A partir du projet éducatif de territoire, du projet éducatif de l'organisateur et suite à la réalisation d'un diagnostic sur les besoins du public et l'environnement du territoire de vie, stipulant les valeurs éducatives qu'elle souhaite transmettre en fonction :

- Du public accueilli
- Des ressources humaines
- Des installations spécifiques
- Des dates d'ouvertures et horaires prévisibles
- Des modalités de fonctionnement de l'équipe.

NOM DU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF	ALSH DE FOURNES
Organisateur	LES FRANCAS DU GARD L'Altis – Rue Philippe Maupas 30900 NIMES
Coordonnées du centre de loisirs	Ecoles de FOURNES Grand Rue 30210 FOURNES fournes@francas30.org 06.13.18.64.31
Public accueilli	3 à 12 ans
Dates	21/10/2023 au 05/11/2023
Numéro de récépissé de déclaration	0300052CL000221

1. Le contexte du centre de loisirs éducatif

A. L'organisateur

L'association des Francas du Gard est présente depuis juillet 2020 sur la commune de Fournès pour l'ALSH. Le centre de loisirs accueille les enfants des communes de Fournès, Saint Hilaire d'Ozilhan, Estézargues et Domazan dans le cadre de l'accueil sans hébergements les mercredis, les petites et grandes vacances.

Ces secteurs d'activités sont organisés afin de mettre en vie les objectifs éducatifs définis par le projet Educatif de l'Association des Francas Du Gard.

La Fédération des Francas, est un mouvement d'Education Populaire reconnu d'Utilité Publique et agréé par l'état comme mouvement d'éducation complémentaire de l'enseignement public.

Un préalable, qui situe le sens de Projet Educatif Des Francas, dans un contexte qui évolue tant sur le point de vue des situation sociales et culturelles des familles et donc des enfants, que de la mise en projet Educatif de Territoire.

Par humanisme, les Francas entendent favoriser dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et leur détermination à révéler les potentialités de chaque personne. Cela vaut pour toutes les personnes sans distinction d'âge, de genre, d'origine, de situation sociale ou de religion.

L'objectif fondamental du mouvement d'Education populaire que sont les Francas à savoir :

L'ambition des Francas est de contribuer « avec les enfants et les jeunes » à la formation de « l'Homme et du citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible »

Le centre de loisirs éducatif de Fournès est une structure qui permet aux enfants d'exprimer leur liberté, d'apprendre à être indépendant, à être autonome et d'apprendre et initier toutes activités qui leur permettra de s'épanouir dans la vie de tous les jours.

Les Francas sont les Organiseurs qui se situe à l'adresse suivante L'Altis165 rue Philippe Maupas 30900 NIMES 04.66.02.45.66.

B. La situation initiale

Les communes de Fournès, de Domazan et Estézargues.

Localisation

Fournès, Domazan et Estézargues sont des communes situées dans le département du Gard (30) et de la région Occitanie.

Entourés par les communes de Rochefort du Gard, Théziers, Remoulins, Vers et Castillon Du Gard les quatre villages sont situés à environ 4 et 8 km au sud de Remoulins la plus grande ville aux alentours, et à une trentaine de kilomètre de Nîmes.

La Rivière Le Gardon, le Ruisseau de Valmal, le Ruisseau du Jonquier sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Fournès.

Mairie de Fournès

Le maire de Fournès est **Thierry Boudinaud** (mandat : 2020-2026).

Fournès appartient à la Communauté de communes du Pont Du Gard.

Cet EPCI est présidé par M. Claude MARTINET.

Mairie de Estézargues.

Le maire de Estézargues est **Martine LAGUERIE** (mandat : 2020-2026)
Estézargues appartient à la communauté de communes du Pont Du Gard.

Mairie de Domazan.

LE maire de Estézargues est **Louis DONNET** (mandat : 2020-2026)
Domazan appartient à la communauté de communes du Pont Du Gard.

Population et géographie de Fournès

En 2018, la population compte 1081 habitants appelés Fournésans, Fournésanes qui vivent sur un territoire d'une surface de 17,76 km². La densité de population est de 61 hab/km².

Le village compte 433 ménages composés de 2,5 habitants, dont 313 familles.

Répartition des enfants, jeunes, adultes et personnes âgées à Fournès	Nombre habitants	% de la population
Moins de 15 ans	247	22,9 %
15 - 29 ans	161	14,9 %
30 - 44 ans	267	24,8 %
45 - 59 ans	204	18,9 %
60 - 74 ans	148	13,7 %
75 ans et plus	45	4,2 %

Loisirs et culture à Fournès

De nombreuses manifestations locales sont organisées sur le territoire tout au long de l'année : brocantes, festivals, concerts, théâtres, randonnées...

On y trouve par ailleurs des associations sportives (football, judo, gym...), artistiques et culturelles (musique, théâtre, peinture...) avec lesquelles des partenariats sont envisagés.

Emploi à Fournès

En 2014, les actifs représentent 78% de la population.

La commune de Fournès dénombre 111 entreprises sur son territoire dont 55 entreprises de commerces et services soit 49,5%.

C. Le responsable du centre de loisirs

Ils sont directement inspirés du projet éducatif national des Francas et traduisent les grandes lignes d'orientation pédagogique que nous souhaitons développer et au sein du centre de loisirs éducatif.

L'organisateur qui est les Francas joue un rôle primordial dans l'organisation du centre de loisirs car il s'identifie au projet Pédagogique, les actions développés, il apporte aussi un soutien matériel, de l'entraide, et les intentions éducatifs des Francas du Gard. Le centre de loisirs doit être le reflet de toutes les démarches de l'organisateur.

II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A. Les intentions éducatives

En lien avec le projet des Francas, le projet éducatif de territoire et les conceptions éducatives du directeur du centre de loisirs, les intentions éducatives de l'équipe pédagogique sont les suivantes :

- Mettre en place au quotidien le principe de « participation » des enfants. En effet, les centres de loisirs éducatifs mettent en œuvre de façon quotidienne les principes de laïcité, de mixité (dans toutes ses composantes), de solidarité, de participation. Ainsi, cette participation sera mise en évidence aux travers de différentes situations proposées aux enfants
- Pérenniser et continuer à développer la démarche écocentre.
- Faire de la convention internationale des droits de l'enfant un projet phare et continu.
- La contribution éducative des centres de loisirs éducatifs porte sur plusieurs domaines, c'est pourquoi il est important de continuer à développer des espaces de jeux diversifiés (activités culturelles, sportives, manuelles...) répondant aux besoins et aux choix de chaque enfant.

B. Les objectifs pédagogiques

Ils sont définis et proposés par le/la responsable en lien avec l'équipe d'animation

Ils sont en lien avec les objectifs éducatifs de l'organisateur

Ils dépendent beaucoup de la situation initiale (public, environnement, durée, période, ...)

Ils sont concrets et bornés (à une situation, un public, un espace et un temps), pratiques

Ils sont négociés avec l'organisateur

C. Des actions pédagogiques

Elles se définissent avec l'équipe

Elles dépendent des objectifs pédagogiques et des intentions éducatives.

Elles décrivent des ensembles d'activités cohérents avec les objectifs, la situation initiale et les intentions éducatives

Décrire comment seront accompagnés les animateurs dans la mise en place de leurs projets d'animations et de leurs projets d'activités

D. Le programme d'animation

Le programme d'animation est rédigé par le responsable du centre de loisirs et l'équipe d'animation. Il comporte des idées et activités qui sont tirés du Projet Pédagogique le but du programme d'animation est d'organiser les animations en fonction du public accueillie. Les activités devront être équilibré, adaptés, ludiques, et à dispositions de tous les enfants qui fréquentent le centre de loisirs éducatif.



Objectifs pédagogique	Actions pédagogiques	Objectifs opérationnels
Favoriser la participation des enfants	Développer son autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Confection du goûter- Participation au rangement
	Impliquer les enfants dans les activités	<ul style="list-style-type: none">- Aménager un planning d'activités proposées par les enfants,- Laisser la possibilité à l'enfant de prendre des initiatives.
Favoriser l'accès à la citoyenneté	Éduquer à la vie en collectivité et développer le vivre ensemble.	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des jeux de coopération- Donner de la responsabilité au plus grand pour impliquer les plus petits dans les activités.
	Sensibiliser au développement durable	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'ateliers culinaires avec des produits locaux- Activités sur le recyclage
	Eveiller les formes artistiques et culturelles dans l'environnement local	<ul style="list-style-type: none">- Découverte du patrimoine de la commune- Rencontre avec les producteurs locaux- Découverte des milieux naturels (la faune et la flore)
	Favoriser le développement de la créativité, de l'imagination et la curiosité de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Proposition d'activités innovantes, culturelles, manuelles, artistiques...- Augmenter l'implication de l'enfant dans un projet collectif.
	Sensibiliser les enfants à l'art et aux différentes cultures	<ul style="list-style-type: none">- Découverte de la matière (argile, peinture, ...)- Initiation aux pratiques artistiques et culturelles- Développement des connaissances et de la culture de tous
	Encourager la place des familles au sein des actions du centre de loisirs périscolaire	<ul style="list-style-type: none">. Impliquer les parents sur certaine activité.. Organiser des débats autour de la violence

III. Les moyens

A. Les moyens humains

L'équipe pédagogique :

Le Centre de loisirs éducatif extrascolaire répond aux normes d'encadrement des mineurs en accueils collectifs de mineurs selon les taux réglementaires fixés par le Code de l'Action Sociale et de la Famille :

- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- 1 pour 8 enfants de moins de 6 ans.

Composition

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Age
BALLOUK	YOUSSEF	BPJEPS APT UC Direction	Responsable	29 ans
LOUDIN	JULIE	CPJEPS AAVQ	Animatrice	24 ans
DELLAROLI	LUCIE	Stagiaire BPJEPS LTP	Directrice Adjointe	20 ans
TESSIER	ELORA	CPJEPS AAVQ	Animatrice	25 ans

Rôle de l'animateur

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus ; explique ses choix et solliciter sans forcer
- Il sait s'adapter en cas de mauvais temps et en fonction de l'âge des enfants
- Il prépare son activité en amont pour être organisé
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles aux activités
- Il est présent à l'accueil du matin et du soir
- Il peut faire le retour aux parents sur la journée de l'enfant
- Il peut prendre l'initiative de créer un projet d'animation.
- Il doit structurer son matériel pour bien préparer toutes ces activités

Avec l'équipe d'animation :

- Il respecte ses collègues de travailler.
- Il travaille en équipe et à l'écoute de toute personne qui contribue au centre de loisirs.
- Il participe aux réunions de préparation et à la mise en œuvre du projet pédagogique et d'animation.
- Il travaille en collaboration avec la directrice ou le directeur.
- Il participe aux tâches ménagères pour garder le centre de loisirs le plus propre possible.

Avec les parents :

- Il doit avoir un comportement respectueux envers tous les parents.
- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

La capacité d'accueil est de 60 enfants (16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans) issus de la commune ou hors commune.

Tranche d'âge	Nombre d'enfants	Nombre d'animateurs
3 ans à 5 ans	15	2 animateurs(trices)
6 ans à 12 ans	14	2 animateurs(trices)

Public accueilli

Les enfants âgés de 3 à 12 ans issus du territoire ou des communes environnantes.

Les besoins et capacités sont spécifiques selon l'âge.

Les séjours

Des séjours sont organisés à destination des enfants des quatre communes.

Elémentaires : 2 séjours l'été (de 5 jours et 4 nuitées) et sur les vacances hivernales.

Du personnel de service :

Mis à disposition par le service de la mairie de Fournès, afin d'effectuer le réchauffement des plats et la mise en place de la cantine.

Critères d'évaluations de l'équipe pédagogique

Cf grille d'évaluation en annexe

B. Les moyens financiers

Le budget de la structure est le fruit de la concertation entre l'équipe de direction des Francas du Gard et le responsable du centre de loisirs.

Une régie permet de faire tous les achats nécessaires au bon fonctionnement du centre de loisirs : goûters, consommable...

Les recettes sont :

- Les Prestations de Service Ordinaire de la caisse d'allocations familiales
- La participation des communes par conventionnement
- Les participations familles

C. Les moyens matériels

Les locaux scolaires sont mobilisés pour permettre des activités variées et de qualités dans des espaces adaptés :

- La salle de la garderie
- Les cours maternelles et élémentaires
- Le préau
- Les salles de restauration
- Le dortoir
- La salle multi-activités
- L'espace de motricité.
- Le stade de foot
- Le stade de tennis
- Le skate-park.

Le matériel pédagogique et administratif est mis à disposition par le siège.

En fonction des objectifs pédagogiques de la structure, des salles pédagogiques spécifiques peuvent être réservées au siège : malle écocentre, malle vidéo, malle cirque etc...

IV. Le projet de fonctionnement

Le centre de loisirs éducatif de Fournès :

A. La structuration du temps et du groupe : la journée type

7h30	Ouverture. Mise place de l'accueil du matin par un animateur (jeux, dessins...).
	Ouverture des salles. Vérification par le responsable de l'état de propreté.
7h30 à 9h30	Les enfants arrivent au centre de loisirs, avec ou sans leurs parents.
	En arrivant, ils doivent faire acte de présence auprès de l'animateur chargé de noter les arrivées.
Jusqu'à 9h 30	Des petits jeux leur sont proposés, pour un réveil en douceur en vu de respecter le rythme de l'enfant.
9h30 à 10h	Rassemblement et mise en place des activités.
10 à 10h 35	Temps libre : les enfants sont libres de choisir une activités ou autre, c'est un moment très important pour les animateurs ça permet de valoriser la responsabilité et

l'autonomie de chaque enfant par la suite l'animateur peut observer l'attitude du type et du trait de chaque enfant comment il se comporte pour pouvoir anticiper sur les activités prévues.

10h 35 à 11h40 Reprise des activités.

11h45 Nettoyage des mains et passage aux toilettes.

11h50 Les repas sont confectionnés par « Terre de cuisine ». Les enfants se restaurent dans le calme en respectant les mesures d'hygiène. A la fin du repas, les enfants débarrassent et nettoient leur table. L'animateur et son groupe sortiront les tables pour mettre en place les activités du temps calme. Ceci permettra de respecter le rythme de l'enfant durant la digestion (repos, jeux de société, lecture).

13h00 à 13h30 temps libre les enfants sont autonome pour se divertir durant ce temps avec l'accompagnement d'un animateur ou animatrice.

13h30 à 14h temps calme les enfants ont le choix de lire un livre, de jouer aux jeux de sociétés, de se reposer s'ils ont en besoin, de faire de la gym douce.

14h à 15h45 rassemblement, échange avec les enfants, explication de l'après-midi, début des activités.

16h à 16h30 préparation du goûter.

16h30 à 18h30 Arrivée des parents pour récupérer les enfants ou départ des enfants qui rentrent seuls (avec une autorisation des parents). Un animateur est chargé de noter le départ de chaque enfant. Le reste des enfants sont occupés par des jeux libres, temps animé par les animateurs.

18h30 Fermeture des locaux après vérification des locaux.

L'organisation des groupes d'enfants, leurs spécificités, activités proposées

L'enfant de 3 ans 5 ans :

Besoins physiques	Besoins intellectuelles	Besoins sociaux	Besoins affectifs
<p>Croissance intense et rapide => besoin de mouvement.</p> <p>Les systèmes nerveux et musculaires s'organisent.</p> <p>Progrès de la marche et du contrôle des gestes.</p> <p>L'enfant se fatigue vite et reste maladroit => besoin d'une vie calme et de temps de repos.</p>	<p>L'enfant est égocentrique : il découvre le monde par rapport à ce qu'il connaît déjà.</p> <p>Le langage s'enrichit.</p> <p>L'enfant est très observateur (rôle des sens).</p> <p>Il possède une grande mémoire.</p> <p>Grand Besoin de communiquer.</p> <p>Il reste très émotif. L'intérêt est instable</p>	<p>Jusqu'à trois ans, besoin de vivre à côté et non avec les autres => Jeu individuel.</p> <p>L'enfant de quatre ans se détache de plus en plus de l'état de bébé (autonomie d'action).</p>	<p>Elle est dominée par un besoin de sécurité (affective, Hygiène, physique) => nécessité d'une vie rythmée et bien réglée.</p> <p>L'enfant découvre les personnes, il va s'adapter à elles. Le rôle de la mère devient peu à peu moins prépondérant.</p> <p>Trois ans : crise d'opposition.</p>

Activités proposées :

- Jeux de manutention avec les objets.
- Jeux extérieur (monde imaginaire, parcours de motricité adaptée),
- Jeux d'intérieur (pâte à modeler, dessins, jeu fabrication « construction »)
- Balade dans le village
- Park de jeu

Il est nécessaire d'adapter les activités pour ne pas les déstabiliser de leur confort, les activités ne doivent pas durer plus de 20 minutes leurs temps de concentration n'est pas endurant

L'enfant de 6 à 8 ans :

Besoin physiques	Besoins intellectuelles	Besoins sociaux	Besoins affectifs
<p>Période de croissance forte.</p> <p>Amélioration des possibilités.</p> <p>Début du foot pour la compétition.</p> <p>Qualité d'adresse, d'audace, d'habileté, d'équilibre.</p> <p>Toujours fatigable.</p>	<p>L'enfant s'affirme.</p> <p>Grande curiosité pour le monde réel.</p> <p>Détache le vrai de l'imaginaire.</p> <p>Se passionne.</p> <p>L'intelligence toujours en éveil, grande attention, capable de se fixer.</p> <p>Age des collections</p>	<p>De plus en plus d'échanges.</p> <p>Formation de groupes.</p> <p>Joie d'être, de faire avec les autres.</p> <p>Passage à l'école élémentaire.</p>	<p>Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité).</p> <p>Renouveau de l'émotion.</p>

Activités proposées :

- Il doit y avoir des moments d'activités organisées et des moments d'activités de libre choix.
- Les activités individuelles peuvent parfois être une solution pour un enfant qui a besoin de s'exprimer, besoin de se ressourcer il est du devoir de l'animateur de laisser de choisir à l'enfant.
- Les activités musicales : ils aiment chanter, danser.
- Jeux d'intérieur par exemple jeux de société.
- Les activités en pleine nature sont les préférées des enfants car ils peuvent se dépenser tout en s'amusant.
- L'enfant peut prendre l'initiative de proposer un jeu, de créer un jeu.
- Activités permettant le rêve, l'évasion.

L'enfant de 9 à 12 ans :

Besoins physiques	Besoins intellectuelles	Besoins sociaux	Besoins affectifs
Ralentissement de la croissance. Plus grand développement des organes fonctionnels. Force et coordination progressent. A partir de 10 ans, plus de gêne musculaire. Prise de conscience de son corps.	L'enfant sort de l'égoïsme. La pensée globale s'estompe. Il a besoin d'explications réelles des choses	Période de transition entre un besoin d'autonomie, mais néanmoins avec le besoin de sécurité de sa famille : il équilibre les 2 intérêts.	Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité). - Renouveau de l'émotion.

Activités proposées :

- L'enfant à cet âge-là peut être autonome, il comprend l'environnement et peut répondre aux attentes de l'activité et c'est pour cela qu'avec cette tranche d'âge l'animateur peu proposer différente évolution de l'activité.
- Besoin de prendre conscience de ses possibilités.
- Il peut envisager un projet et le mener à bien. « Animer l'activité »
- Besoin d'indépendance (coins aménagés).
- Besoin de compétition, de se mesurer aux enfants
- L'enfant veut se comporter comme un adulte donc on peut l'initier à utiliser les outils adaptés.
- Il ressent le besoin de confiance.
- L'enfant il est rempli d'énergie est l'animateur doit toujours avoir plus d'un tour dans son sac pour pouvoir rassasier d'animation les enfants.

B. Structuration de l'Espace

Lieux

Dans les locaux de l'école primaire publique Les Aires Blanches.

Utilisation et aménagement des espaces intérieurs	Utilisations des espaces extérieurs	Utilisation de l'environnement proche
Salles de classe divisées en espaces différents : coin calme, coin de jeux libres, espace jeux de société et espace de créativité 1 salles de sieste 1 Algeco pour les jeux ou la motricité (espace collectif) Une salle de restauration Une deuxième salle de restauration servant de bureau Salle multi activités	1 cour + 1 préau pour les élémentaires et 1 cour pour les maternelles : espace de jeux libres ou de jeux organisés par l'équipe d'animation. Mise à disposition de matériel sportif, jeux de plein air.	Environnement local riche, sentier pédestre, vignes, randonnées, patrimoine du village

C. Modalités de vie

Le centre de loisirs de Fournès est ouvert pendant toutes les vacances scolaires sauf le mois d'août et les deux semaines en décembre.

- Deux semaines vacances d'automne
- Décembre fermé
- Deux semaines vacances d'hiver
- Deux semaines vacances de printemps
- Quatre semaines vacances d'été.

Temps d'accueil

Tous les jours, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (accueil à la ½ journée ou à la journée avec ou sans repas).

De manière à éviter les attroupements et à permettre aux parents d'envisager des horaires décalés avec leur employeur, les temps d'accueil du matin et du soir sont étendus :

- Arrivée échelonnée des enfants entre 7h30 et 9h00 le matin départ entre 11h45 et 12h et l'après-midi arrivé et départ entre 13h30 et 14h
- Départ échelonné des enfants entre 16h30 et 18h30

Les tarifs :

L'organisateur a établi des tarifications avec chaque commune ils ont mis en place une convention qui détail toutes les suggestions tarifaires et prestations.

Fournès, Domazan et Estézargues ont le même Tarif, Saint Hilaire D'OZILHAN a changé de tarif depuis le premier janvier 2021

Tarification en fonction de son coefficient familiale pour les 4 communes

Les tarifs avec un coefficient supérieur à 800

Journée avec repas	Journée sans repas	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
13€50	10€50	9€50	6€50

Les tarifs avec un coefficient supérieur à 800 pour Saint Hilaire D'OZILHAN

Journée avec repas	Journée sans repas	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
15€50	12€50	11€50	8€50

La communication

Interne :

Permet à l'équipe de se connaître, d'établir une cohésion de groupe favorisant l'amélioration de l'ALSH.

Avec l'équipe :

- Communication formelle : mise en place de réunions : avant, pendant et après l'accueil de loisirs.
- Communication informelle : pendant le temps de pause, appels téléphoniques, mail ...

Externe :

Permet d'établir un contact avec le public et les partenaires et favoriser un fonctionnement serein du centre de loisirs éducatif, en tenant compte des particularités de chacun.

Avec les parents : Permet d'avoir des informations du public afin de réguler les comportements.

- Avant : premier contact avec les parents : dossiers d'inscription, fiche sanitaire de liaison.
- Pendant : l'accueil se fera par le directeur afin de pouvoir avoir un contact avec les parents apprendre à les connaître, être à leurs écoutes, prendre connaissance de leurs besoins, et avoir un contact avec les enfants, durant ce temps le directeur est mené à prendre en charge les dossiers d'inscriptions, expliquer la journée type du centre de loisirs, détails les activités de la journée informer les parents de tout ce qu'il peut se passer au centre de loisirs pour rassurer aux maximum les parents, l'accueil est très important aux yeux des parents car c'est l'image qu'on peut divulguer à tous les parents.
- Après : faire un bilan avec tous les parents et enfants qui ont côtoyés le centre de loisirs éducatif.

Avec les enfants :

- Pendant : En prenant en compte dans la mesure du possible leurs volontés, idées, et organisant avec eux les activités, leurs évoqués les activités qui se dérouleront tout le long du centre, et les sensibiliser sur les thématiques des vacances.
- Après : bilan et évaluation lors de la clôture des vacances. En mettant place différentes pédagogies pour les différentes tranches d'âges.

Avec les partenaires :

- Avant : recherche de partenaires, devis (appels téléphoniques, mail) : afin d'organiser les plannings en fonction de leur disponibilité.
- Pendant : sur le terrain notamment en cas de soucis.
- Après : factures et intégration des partenaires à l'évaluation.

V. Evaluation du projet